

Regard sur Repentigny



Budget 2024

REPENTIGNY MAINTIEN UN COMPTE DE TAXES RÉSIDENTIEL COMPÉTITIF

Après un exercice budgétaire rigoureux, le conseil municipal a récemment présenté son budget 2024, lequel s'élève à un peu plus de 187,8 M\$. Il a par ailleurs annoncé une variation moyenne du compte de taxes résidentiel de seulement 3,73 %, tant pour les propriétaires de maisons unifamiliales que d'immeubles de six logements et plus. Il s'agit d'un taux largement inférieur à l'indice des prix à la consommation (IPC) d'octobre 2023 pour la région de Montréal.

Soulignons que depuis l'arrivée au pouvoir de l'administration Dufour en 2021, l'IPC a connu une hausse de 16,4 %, alors que le compte de taxes de la Ville n'a augmenté que de 6,61 %. Voilà qui démontre les nombreux efforts déployés par les élus.es et les équipes de la Ville afin de respecter la capacité de payer de la population repentignoise, malgré le contexte inflationniste actuel.

La préparation du budget 2024 s'est avérée complexe, mais en dépit des nombreux défis, l'administration Dufour a

de nouveau réussi à maintenir un compte de taxes compétitif tout en donnant priorité aux projets qui améliorent la qualité de vie de la collectivité. De fait, 76 % des propriétaires de maisons auront une hausse inférieure à 150 \$ cette année, et ce,

« L'avenir financier de la municipalité repose sur notre capacité à protéger le pouvoir d'achat de chacun de nos citoyennes et citoyens, et notre budget 2024 est la preuve tangible de notre détermination à leur donner un peu d'air dans un contexte économique difficile. » – Nicolas Dufour

malgré la hausse de la tarification de l'eau potable.

L'inflation, un incontournable

Comme la population, la Ville subit non seulement les effets de l'inflation, mais aussi ceux de l'augmentation du taux directeur de la Banque du Canada qui cherche à en contrer les répercussions. Ainsi, en plus des augmentations importantes des taux d'intérêt sur les emprunts lui permettant de réaliser de grands projets – et qui représentent 1,7 M\$ par rapport à 2023 –, elle doit composer avec la hausse des coûts de ses dépenses pour s'approvisionner et veiller au bon fonctionnement des opérations quotidiennes (ressources, matériaux et services). À titre d'exemple, elle doit payer des sommes additionnelles de 707 450 \$ pour les frais généraux de déneigement et de 320 000 \$ pour les produits chimiques utilisés pour le traitement de l'eau potable et des eaux usées.

« Notre volonté ferme de fournir aux citoyennes et citoyens des services de qualité tout en maintenant une gestion financière responsable constitue un défi important. Afin de limiter la hausse du compte de taxes résidentiel, nous avons utilisé tous les outils à notre disposition, notamment en diversifiant nos sources de revenus provenant de subventions, de programmes d'aide financière ou de contributions gouvernemen-

tales. Par exemple, la Ville bénéficie d'une somme supplémentaire de 3 M\$ découlant de l'entente entre le gouvernement et les municipalités », a précisé le maire, Nicolas Dufour.

Paiement obligatoire de quotes-parts

La Ville doit aussi payer des quotes-parts à certains organismes, lesquelles représentent une somme supplémentaire de 1,6 M\$ pour 2024. Elle doit notamment déboursier une contribution additionnelle de 551 000 \$ à la MRC de L'Assomption pour le contrat des collectes de matières résiduelles. De plus, en raison de l'important déficit en transport collectif dans le Grand Montréal, la quote-part versée à l'Autorité régionale de transport métropolitain sera augmentée et figurera de façon distincte au compte de taxes 2024.

« Repentigny s'est tenue debout et a fait entendre sa voix en ayant comme objectif de payer sa juste part, tout en réclamant que l'offre de services soit revue à la hausse dans notre secteur. Je suis fier de dire que l'augmentation de la contribution requise, de 4 % seulement pour 2024, est raisonnable et qu'elle respecte notre capacité financière ainsi que celle des Repentignaises et Repentignois », a ajouté M. Dufour.

Pour plus de détails sur le budget 2024, consultez le repentigny.ca/budget.



Valeur moyenne d'une propriété unifamiliale : 325 000 \$

Impact sur le compte de taxes d'une propriété unifamiliale à Repentigny dont la valeur moyenne est de 325 000 \$.

Taxes annuelles
2023 : 3 153 \$
2024 : 3 271 \$

Variation de 3,7 %
= 118 \$

Premier budget participatif

100 000 \$ POUR UN PROJET QUI VOUS TIENT À CŒUR

Avec son premier budget participatif, l'administration Dufour vous offre la possibilité de contribuer à votre manière au développement de la municipalité en décidant de la façon dont une partie du budget public sera dépensé. Ainsi, dès qu'il sera officiellement lancé – soit au début de 2024 – vous serez invités.es à faire preuve de créativité et à proposer des projets qui amélioreront la qualité de vie de notre communauté, afin que Repentigny demeure une Ville innovante à échelle humaine. Au terme du processus, l'un de ces projets sera sélectionné par la population et réalisé grâce à une enveloppe de 100 000 \$. Consultez tous les détails au repentigny.ca/participation-citoyenne.

MEILLEURS VŒUX

Ce temps de réjouissances est sans contredit la meilleure période de l'année pour partager de beaux moments avec les gens qui nous sont chers et prendre un peu de temps pour soi.

Profitez de cette pause bien méritée pour jouer dehors et visiter les installations qui se trouvent à deux pas de chez vous. Repentigny regorge d'activités culturelles et de loisirs pour tous les goûts.

Les membres du conseil municipal, ainsi que l'ensemble du personnel de la Ville, vous offrent leurs meilleurs vœux de bonheur, de réussite et surtout de santé en cette nouvelle année qui s'amorce.



Ce bulletin est imprimé à partir de papier recyclé. Après en avoir fait la lecture, nous vous encourageons à lui donner une seconde vie en le déposant dans votre bac de recyclage.



Pour recevoir des alertes par texto ou courriel lorsqu'une opération d'entretien hivernal est planifiée, inscrivez-vous à Hop au hop.repentigny.ca.



Repentigny
S'épanouir



REPENTIGNY S'EST TENUE DEBOUT

Depuis un certain temps, notre administration est profondément préoccupée face à la décision du gouvernement du Québec de ne plus participer équitablement au financement du transport collectif. D'ailleurs, cette mesure s'accompagne d'une hausse de la contribution des villes du Grand Montréal, y compris Repentigny, et ce, sans aucune amélioration significative de l'offre de services.

Repentigny se trouve actuellement en déficit en matière de transport collectif; il est important de souligner que la planification du financement de ce service ne relève pas de la compétence des municipalités. Au cours des derniers mois, votre conseil municipal a intensifié ses efforts, réclamant sur toutes les tribunes disponibles une contribution équitable du gouvernement. À cela se sont ajoutées les pressions exercées pour mettre en lumière l'urgence et l'importance de développer un service de transport de qualité qui répond aux besoins de notre population.

C'est donc avec une immense fierté que je vous informe du succès de nos initiatives. La contribution requise en 2024 demeure raisonnable et respecte notre capacité financière ainsi que celle des Repentignaises et des Repentignois. Cela confirme aussi notre engagement à assurer une répartition équitable des responsabilités financières dans ce domaine.

Malgré ces défis, notre administration a réussi cette année encore à maintenir un compte de taxes compétitif, démontrant ainsi que notre gestion repose sur des pratiques exemplaires. Cet accomplissement nous motive à poursuivre notre travail visant à garantir votre bien-être.

Sur une note plus festive

En ce temps de célébrations, permettez-moi de vous souhaiter, au nom de votre conseil municipal, un joyeux temps des fêtes empreint de bienveillance et de partage. Profitez pleinement des activités et des installations offertes dans notre belle ville. Que cette période de réjouissances soit remplie de bonheur et d'harmonie pour tous!

Le maire
Nicolas Dufour

COMMISSION INTERGÉNÉRATIONNELLE FAMILLES, AÎNÉS ET RELATIONS AVEC LE MILIEU COMMUNAUTAIRE

Avec la bienveillance, l'entraide et la chaleur qui caractérisent l'esprit des fêtes, il allait de soi de profiter de cette dernière édition de 2023 du bulletin municipal pour vous présenter la Commission intergénérationnelle familles, aînés et relations avec le milieu communautaire. Sous la présidence de Martine Gendron, accompagnée de ses collègues élus.es Chantal Routhier et Normand Urbain, cette commission a pour mission de bâtir et de préserver des liens étroits entre les différentes générations de notre collectivité ainsi qu'avec les organismes communautaires qui y travaillent. Tout en étant à l'écoute des besoins grandissants de ces derniers, et en reconnaissant l'importance des relations familiales ainsi que les enjeux et les défis propres à chaque étape de la vie, la Commission vise à créer un environnement inclusif et solidaire propice au bien-être intergénérationnel.

L'un des grands objectifs que poursuit la Commission est la révision de la Politique de la famille et des aînés. Avec cette nouvelle mouture, on souhaite mettre en place les leviers nécessaires

pour que les familles, les aînés.es et l'ensemble du milieu communautaire puissent bénéficier de services favorables à leur développement et à leur plein épanouissement au quotidien. Cette révision passera avant tout par une communication active

avec la population, qui sera appelée à contribuer au processus par le biais d'un exercice de consultation. Le fruit de cette vaste démarche devrait être présenté au cours de l'année 2024.

«En cette période de célébrations et de partage, nos pensées se tournent vers vous avec chaleur et reconnaissance. Profitons de ce moment pour ouvrir nos bras aux gens qui pourraient se sentir seuls et loin des leurs. Soyons bienveillantes et bienveillants et créons des espaces d'inclusion pour que

personne ne se sente oublié pendant cette période qui se veut festive. Que les liens familiaux et amicaux se renforcent et que chacune et chacun trouve réconfort dans la compagnie des autres. Joyeuses fêtes à tous, dans l'esprit de la bienveillance, du partage et de l'inclusion», a déclaré Martine Gendron.



Martine Gendron, présidente de la Commission

Bilan de mi-mandat

DES CHANGEMENTS DÉJÀ TANGIBLES

Dans le cadre de son bilan de mi-mandat, l'administration Dufour s'est réjouie d'annoncer que plus de 35 de ses 55 engagements électoraux ont été concrétisés ou sont en cours de réalisation.

Adopter de saines pratiques de gestion

D'abord, le maire a réitéré l'importance qu'accorde son administration à protéger le plus possible le pouvoir d'achat des contribuables de Repentigny. Cet engagement s'est traduit non seulement par un gel du compte de taxes résidentiel au cours de son premier budget (2022), mais également par la prolongation du remboursement de la taxe sur la consommation d'eau pour les personnes âgées.

Renforcer l'engagement citoyen

L'équipe Dufour a rapidement pris des mesures dites historiques pour améliorer la démocratie locale, augmenter la transparence et raviver la fierté qui unit la communauté repentignoise. Parmi ces initiatives, notons la création d'une première politique de participation citoyenne, l'élaboration d'un budget participatif, la tenue récurrente du Forum sur le vivre-ensemble et la mise sur pied de l'Ordre de Repentigny.

Valoriser le patrimoine naturel et culturel de Repentigny

L'administration Dufour mise aussi sur le potentiel récréotouristique de la municipalité, en s'appuyant

sur ses bijoux naturels, tels que le majestueux fleuve Saint-Laurent. Après avoir aménagé trois nouveaux sentiers polyvalents le long de la rue Notre-Dame, la Ville investira un million de dollars sur cinq ans pour rendre ses cours d'eau plus accessibles et attrayants.

Bâtir la ville autrement

En raison de son manque d'espace, Repentigny doit désormais bâtir la ville sur la ville. Une révision de ses pratiques d'urbanisme est donc nécessaire pour assurer un aménagement urbain plus inclusif, vert et vivant. Cette vision à long terme a pris forme avec l'arrêt temporaire de certains nouveaux projets immobiliers sur la rue Notre-Dame, le temps de réfléchir à son développement futur. L'administration s'est également attaquée à la crise du logement avec l'adoption d'un règlement qui exige des promoteurs.rices une contribution financière à la construction d'unités de logement.

«La population de Repentigny peut compter sur un conseil près des gens, qui sait ce qui se passe sur le terrain. On rencontre notre monde, nos entreprises, nos organismes et on essaie le plus possible de répondre à leurs besoins. À l'époque, on nous disait que notre programme de campagne était ambitieux. Les deux dernières années ont démontré que cette ambition était justifiée, réaliste et possible», a indiqué Nicolas Dufour.





Forum sur le vivre-ensemble

UNE DEUXIÈME ÉDITION FORT ENRICHISANTE

Vous étiez près d'une centaine à participer à la deuxième édition du Forum sur le vivre-ensemble le 4 novembre dernier. La journée, animée par Guillaume Lamothe (Crystal Starz), une *drag queen* engagée dans le milieu, a été empreinte de respect, d'écoute et d'échanges constructifs sur l'avenir de Repentigny. Sous la thématique *Au-delà de la discrimination... le succès*, notre panel a souligné le pouvoir de la communauté et la force de s'entourer des bonnes personnes.

De plus, un atelier créatif intitulé *L'engagement collectif vers le vivre-ensemble*, animé par le collectif Fuzion³, a suscité une réflexion collaborative sur la façon de favoriser le vivre-ensemble à Repentigny en utilisant l'art comme moteur de réflexion. Les discussions ont permis de créer une œuvre qui a fait ressortir des éléments importants pour la communauté repentinoise et le bien-être collectif tels que l'ouverture, le dialogue, l'humain et l'importance de prendre soin de l'autre.

« Cette seconde édition nous a prouvé encore une fois que le vivre-ensemble n'est pas seulement une responsabilité individuelle, mais le résultat d'un engagement collectif. C'est à travers nos actions, nos comportements et notre capacité à nous écouter les uns les autres que nous pouvons véritablement construire une société où chacune et chacun trouvent sa place », a déclaré Jennifer Robillard, conseillère municipale et présidente de la Commission vivre-ensemble et participation citoyenne.

Les réflexions de la journée seront consolidées et considérées dans la mise en œuvre de notre planification pour 2024, et l'administration s'engage à poursuivre son travail afin d'atteindre les objectifs de la Stratégie 2022-2026 pour une Ville inclusive.

C'est avec plaisir que nous vous donnons rendez-vous pour une troisième édition l'année prochaine! Pour plus d'informations, consultez le repentigny.ca/vivre-ensemble.

Vos questions, nos réponses

EST-CE QUE MA RUE SERA BIEN DÉGLACÉE CET HIVER ?

Pour contrer les effets de la glace sur les rues et les trottoirs, la Ville procède à de l'épandage.

D'abord, il faut savoir que l'épandage consiste à mettre des fondants (sel), des abrasifs (pierres) ou un mélange des deux (mixte) sur la chaussée pour sécuriser la voie publique. Le type de mélange à utiliser est déterminé en fonction des conditions météorologiques du moment.

Les abrasifs (pierres), qui servent principalement à améliorer l'adhérence, sont surtout utilisés dans les rues résidentielles. En contrepartie, les fondants (sel), qui servent à faire fondre la neige et la glace, sont privilégiés sur les artères principales et les artères collectrices. Ils sont généralement peu utilisés sur les petites rues locales. Pourquoi ?

- ◆ Parce que leur efficacité est optimale dans les rues où il y a un fort volume de circulation (surtout lors des températures trop froides), car le passage des véhicules active le sel qui fait fondre la neige ou la glace.
- ◆ Parce qu'ils peuvent avoir un impact sur l'environnement,

notamment sur les cours d'eau, les végétaux et les espèces animales; ils sont donc utilisés avec parcimonie.

- ◆ Parce qu'ils sont coûteux. En effet, pour la saison 2023-2024, l'achat de fondants représente une augmentation de 17 % par rapport à la saison précédente.

L'hiver dernier, le coût du sel et de la pierre s'est élevé à 520 K\$. Si la Ville avait procédé à l'épandage sur toutes les rues de façon uniforme, le coût aurait été de 1,6 M\$, sans compter la machinerie, le carburant et la main-d'œuvre. On parle d'une économie de plus de 1,08 M\$ en une seule saison!

Pour toutes ces raisons, l'épandage de fondants se fait presque uniquement sur les artères principales et les artères collectrices, alors que sur les rues résidentielles, nous appliquons surtout des abrasifs ou un mélange (mixte).

Pour visionner nos capsules vidéo, qui ont pour objectif de répondre aux questions fréquentes, visitez le bit.ly/repentigny-questions-reponses.



Repentigny et Hydro-Québec en action

OBJECTIF : ASSURER LA QUALITÉ DU SERVICE D'ÉLECTRICITÉ

Ayant constaté certains enjeux de qualité du service d'électricité sur son territoire, la Ville a récemment communiqué avec Hydro-Québec afin de signaler les problèmes observés relativement aux pannes, aux interruptions et au rétablissement du service.

Bonne nouvelle! Hydro-Québec a confirmé que ses équipes procéderont à des travaux d'entretien de la végétation sur la ligne de distribution alimentant la municipalité au cours de l'année 2024. Certaines interventions ciblées seront également effec-

tuées afin d'assurer la protection des équipements et ainsi diminuer les risques d'interruption.

Nous rappelons qu'Hydro-Québec opère une ligne téléphonique qui vous permet de signaler une panne, un bris d'équipement ou tout incident sur le réseau de distribution. Il s'agit du meilleur moyen d'assurer la prise en charge des problématiques. Le numéro à composer est le 1 800 790-2424. Notez que le signalement peut également être effectué sur le site Web d'Hydro-Québec ou à l'aide de l'application Info-pannes.



Eau potable

LA VILLE SE DOTE D'UNE RÉSERVE FINANCIÈRE

La Ville a récemment procédé à la création d'une réserve financière pour le service de l'eau potable, une initiative qui permettra de financer les dépenses relatives à l'alimentation en eau, notamment la production, la qualité ou la distribution de cette ressource, et ce, pour l'ensemble du territoire repentinois.

Optimiser le financement de projets et réduire le recours à la dette

La création de fonds pour la gestion courante des opérations ou la réalisation d'investissements futurs dans un domaine particulier permet de mener à terme certains projets visant à mieux répartir dans le temps l'effort financier de la Ville et, indirectement, celui des citoyens. Elle permet également de mieux linéar-

riser les coûts afin de stabiliser, dans ce cas-ci, la tarification de l'eau potable, lorsque les dépenses en la matière excèdent les revenus pour une année donnée.

Ainsi, le fait de disposer d'une réserve financière pour le service de l'eau potable permettra une meilleure gestion de l'endettement de la municipalité, en lui offrant la possibilité de préparer à l'avance le financement des dépenses relatives au fonctionnement et aux investissements en infrastructures dans ce domaine. « Concrètement, le conseil se dote d'un outil lui permettant d'optimiser le financement et la gestion des projets municipaux, en ayant toujours comme objectif de maintenir la qualité des services offerts aux Repentinoises et aux Repentinois, et de respecter leur capacité de payer », a souligné le maire, Nicolas Dufour.



HORAIRE DU TEMPS DES FÊTES DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Ouvert, fermé? Évitez les déceptions en prenant note de ces informations utiles qui vous aideront à bien planifier vos activités de la période des fêtes.

Hôtel de ville

Fermé du 25 décembre au 2 janvier

Bibliothèques

Fermées du 24 au 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier

Centre aquatique Jacques-Dupuis

Fermé jusqu'au 26 décembre ainsi que les 31 décembre, 1^{er} et 2 janvier

Centre d'art Diane-Dufresne

Fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier

Cour municipale

Fermée du 25 décembre au 2 janvier

Pour connaître l'horaire des fêtes de l'ensemble des installations municipales, consultez le repentigny.ca/nous-joindre.

Une programmation qui marque les esprits

FAITES LE PLEIN DE CULTURE

Cet hiver, plongez dans la culture avec plus d'une centaine de rendez-vous à inscrire à votre agenda.

Les expositions à voir

Le Centre d'art Diane-Dufresne vous étonnera par la présentation de plusieurs expositions audacieuses : *Henriette Valium, sans ordonnance* (Patrick Henley), *Maison de campagne* (Mephisto Bates), *Paradis perdu* (Catherine Hélie-Harvey), *DEVENIR CHEZ-NOUS* (Iphigénie Marcoux-Fortier) ainsi que *Je suis parce que tu es* (collectif d'artistes Fuzion³).

Les incontournables

Parmi les moments forts de la saison, ne manquez pas la Relâche en art, du 25 février au 3 mars et plus encore. À la bibliothèque Robert-Lussier, faites la rencontre de Stéphanie Boulay, Kim Thuy et Caroline Dawson, Ghislain Taschereau et Nathalie Petrowski. À cela s'ajouteront de nombreuses activités pour tous les goûts. De plus, la saison culturelle battra son plein au Théâtre Alphonse-Desjardins avec les dernières nouveautés, les classiques et les spectacles à grand déploiement.

Pour connaître les détails, consultez le espaceculturel.repentigny.ca.



Jusqu'au 7 janvier

DES SUGGESTIONS POUR ANIMER VOS JOURNÉES DU TEMPS DES FÊTES

Le temps des fêtes est synonyme de bons moments passés en famille et entre amis. Quoi de mieux alors que de planifier de belles sorties à faire dans votre ville! Voici quelques idées d'activités qui plairont à toute la parenté.

Baignade au Centre aquatique Jacques-Dupuis

Bains des fêtes

27 au 30 décembre

10 h à 11 h 55 : familial
13 h à 17 h : familial

3 et 4 janvier

8 h à 10 h 55 : familial
13 h à 15 h 55 : familial
16 h à 16 h 55 : tous
19 h à 19 h 55 : familial

5 janvier

8 h à 10 h 55 : familial
13 h à 15 h 55 : familial
16 h à 16 h 55 : tous

6 et 7 janvier

14 h à 15 h 55 : familial

Des périodes de baignade réservées aux adultes et aux 55 ans et plus sont également offertes. Consultez le repentigny.ca/piscines pour connaître l'horaire complet. Notez que la tarification régulière s'applique.



Patin libre aux arénas de Repentigny et de Le Gardeur

Voyez l'horaire spécial du temps des fêtes au repentigny.ca/arenas. Prenez note des journées de fermeture les 24, 25, 31 décembre et 1^{er} janvier. N'oubliez pas que l'entrée est maintenant gratuite!

Des activités pour tous dans l'Espace culturel

Pour les vacances, offrez-vous une escapade dans l'Espace culturel de Repentigny. Le Centre d'art Diane-Dufresne vous propose de découvrir *Henriette Valium, sans ordonnance*, la plus importante exposition présentée en Amérique du Nord portant sur l'œuvre de l'artiste pluridisciplinaire Patrick Henley. Vous y découvrirez près de 200 œuvres récentes et de nombreux artefacts. Lors de votre passage, prenez le temps de visiter notre boutique éphémère; vous y ferez mille et une trouvailles! Réservez vos billets en visitant le espaceculturel.repentigny.ca.



Pour s'évader et se détendre pendant le congé des fêtes, la bibliothèque Robert-Lussier vous offre un espace de découvertes et de divertissements pour toute la famille. Plusieurs livres, CD, DVD, livres numériques, jeux vidéo et jeux de société vous y attendent. Pour connaître l'horaire du temps des fêtes, consultez le espaceculturel.repentigny.ca.

Profiter du plein air, ça aussi ça fait du bien!

Passer des moments à l'extérieur en hiver apporte beaucoup de bienfaits. Offrez un regain d'énergie à votre corps, votre tête et votre cœur en profitant des installations gratuites mises à votre disposition pour apprécier la saison froide. Dès que les températures le permettront, des surfaces de glace, des buttes et des sentiers seront aménagés dans plusieurs parcs du territoire afin de vous permettre



de vous adonner à vos activités favorites : patin, glisse, raquette, randonnée, ski de fond, etc.

Vous trouverez tous les détails concernant les parcs, les activités et l'état des installations au repentigny.ca/hiver-plein-air. L'information est mise à jour quotidiennement, notamment afin de vous indiquer si les patinoires extérieures sont ouvertes. Notez que les sentiers de la Presqu'île (raquette, randonnée et ski de fond) et ceux du parc de l'Île-Lebel (raquette, randonnée) sont entretenus par RécréoNature Repentigny.

Par ailleurs, nous vous rappelons qu'il est toujours possible de vous inscrire aux activités aquatiques d'hiver et de la semaine de relâche scolaire 2024 au repentigny.ca/guide-loisir-sport. Restez à l'affût de la prochaine édition du *Regard sur Repentigny* pour en savoir plus sur la programmation du congé des classes.



Les 3, 4, 10 et 11 février

CÉLÉBREZ LE PLUS GRAND FESTIVAL D'HIVER DE LA RÉGION

Venez profiter des joies de l'hiver lors de la 21^e édition de notre rendez-vous hivernal par excellence : le Festival Feu et Glace. Plus d'une dizaine d'activités vous seront offertes gratuitement. Pour l'occasion, le parc de l'Île-Lebel sera transformé en un immense terrain de jeux et d'animations pour faire bouger jeunes et moins jeunes. Restez à l'affût. La programmation complète vous sera dévoilée sous peu au feuetglace.ca.



Bientôt le dépôt des candidatures

LES BOURSES EXCELLENCE REPENTIGNY : RÊVER PLUS LOIN

Si vous avez la fougue pour le sport ou les arts et que vous vous êtes démarqué.e dans l'un de ces domaines, vous pourriez être admissible à une bourse de 500 \$ à 1 500 \$ remise par Excellence Repentigny aux jeunes élites résidant dans la municipalité. Plus de 35 000 \$ sont octroyés par l'organisme chaque année.

Pour être admissibles :

- ◆ Les athlètes doivent avoir 30 ans et moins et s'être démarqués.es sur la scène provinciale, nationale ou internationale au cours de l'année 2023 par leurs accomplissements, leur rigueur et leur assiduité.
- ◆ Les artistes doivent avoir 35 ans et moins et avoir exposé ou publié des œuvres pour leur propre compte ou avoir reçu des témoignages de reconnaissance de leurs pairs au cours de l'année 2023. Les artistes professionnels.les ou en voie de professionnalisation doivent,

pour leur part, être diplômés.es ou inscrits.es dans un programme de formation reconnu en arts visuels, en littérature ou en arts de la scène, et avoir démontré le désir de pratiquer leur art comme métier. Les récipiendaires de cette dernière catégorie seront choisis.es en fonction non seulement de la qualité de leurs réalisations artistiques, mais également de leur rigueur et de leur assiduité pour l'année en cours.

Les dates de dépôt des candidatures pour l'édition 2024 seront annoncées sous peu au excellencerepentigny.com.

Excellence Repentigny accorde également de l'aide financière toute l'année pour des projets ponctuels de perfectionnement favorisant le développement des jeunes sportifs.ves et artistes. Pour connaître les critères de sélection et effectuer une demande de soutien pour un projet, consultez le site Web.



JOURNÉE NATIONALE DE L'ENFANT

La Journée nationale de l'enfant a été soulignée le 20 novembre dernier, en présence de Nicolas Dufour, maire de Repentigny, Martine Gendron, conseillère municipale et présidente de la Commission intergénérationnelle familles, aînés et relations avec le milieu communautaire, et Normand Urbain, conseiller municipal et membre de cette même commission. En l'honneur de cette journée, le drapeau de la Grande semaine des tout-petits a été hissé à l'hôtel de ville. Rappelons qu'à titre de Municipalité amie des enfants, Repentigny s'engage à respecter leurs droits fondamentaux.



Formations de sauveteur.se et de moniteur.rice en natation

EMPLOIS DISPONIBLES À LA VILLE

Votre enfant ou une personne de votre entourage songe à devenir sauveteur.se et moniteur.rice en natation? Des postes sont présentement à pourvoir à la Ville pour la prochaine saison estivale.

partiel pendant l'année scolaire, selon leurs disponibilités

- ◆ Travail à l'intérieur ou à l'extérieur
- ◆ Intégration à un groupe dynamique et sympathique

Critères de sélection

- ◆ Posséder les compétences à jour de *Sauveteur national – option piscine*
- ◆ Posséder les compétences à jour de *Moniteur en natation*
- ◆ Posséder les compétences du cours *RCR/DEA niveau C*

Les avantages d'un emploi à la Ville

- ◆ Salaire autour de 20 \$/heure
- ◆ Horaires flexibles parfaits pour les étudiants.es avec la possibilité de travailler à temps

Inscription aux formations préalables

Les formations sont offertes gratuitement toute l'année et les inscriptions ont lieu dès maintenant. Voyez le repentigny.ca/guide-loisir-sport.

Passez le mot ! Les entrevues auront lieu le dimanche 18 février 2024, de 16 h à 19 h. Pour obtenir tous les détails, composez le 450 470-3440 ou consultez le repentigny.ca/emplois.

Infolettres

NE MANQUEZ RIEN DE VOTRE ACTUALITÉ MUNICIPALE

Dates d'inscription aux activités, rappels des collectes spéciales, sujets d'importance à la vie citoyenne, restez à l'affût de ce qui se passe dans votre Ville en vous abonnant à notre infolettre *Regard en bref*.

Concis et simple d'utilisation, il s'agit d'un moyen complémentaire à votre bulletin municipal ainsi qu'aux autres outils de communication de la Ville pour ne manquer aucune nouvelle d'importance. Bénéficiez-en dès maintenant en remplissant le formulaire d'inscription disponible au repentigny.ca/infolettres.



Vous avez un intérêt marqué pour la culture et/ou la lecture? Lorsque vous remplirez le formulaire d'inscription, pensez à cocher les infolettres de l'Espace culturel de Repentigny, du Centre d'art Diane-Dufresne et du Réseau des bibliothèques de Repentigny pour ne rien manquer de leurs actualités et de leurs services!



Sécurité routière

DÉPLOIEMENT D'UN RADAR VIVANT À REPENTIGNY

Afin de sensibiliser la population à l'importance de redoubler de prudence sur le réseau routier, et ce, principalement en zone scolaire, le Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) a acquis cet automne un cinémomètre vivant.

Plus connu sous l'appellation *radar vivant*, l'outil se présente sous forme d'un sac à dos adapté à la taille d'un enfant. Il est composé d'un radar ainsi que d'un panneau léger affichant la vitesse des automobilistes en temps réel. L'objectif de l'utilisation du radar vivant comme outil de prévention et de sensibilisation est de susciter une réflexion de la part des automobilistes circulant trop rapidement dans les zones scolaires.

«Ce projet est tellement inspirant. J'invite toute la population à redoubler de prudence lors de ses déplacements en zone scolaire. La sécurité de nos enfants est tellement importante; aidez-nous à sécuriser nos rues sur l'ensemble du territoire», a exhorté Chantal Routhier, conseillère municipale et présidente de la Commission de la sécurité urbaine.

Jusqu'à maintenant, le projet a été déployé aux abords des écoles Valmont-sur-Parc et Henri-Bourassa, mais il se promènera un peu partout dans la ville au cours des prochains mois. Soyez aux aguets!

Nous remercions tout spécialement tous les enfants qui ont manifesté leur intérêt à participer au projet.

Campagne de sécurité routière

À REPEN, ON PREND LE TEMPS!

Lorsqu'on se déplace sur le réseau routier, plusieurs comportements sont à privilégier pour notre sécurité et celle des autres. Dans cet esprit, nous avons déployé notre nouvelle campagne de sensibilisation sous la thématique *À Repen, on prend le temps!* aux quatre coins de la ville. L'avez-vous vue?



Sécurité urbaine

POUR DES FÊTES SANS FLAMMÈCHES

La période des fêtes se veut joyeuse et rassembleuse, mais les festivités peuvent vite être gâchées...

Vous comptez décorer un sapin naturel pour Noël? Sachez que le mauvais entretien d'un sapin naturel peut être la cause d'un incendie. Assurez-vous de bien l'hydrater en plongeant son tronc dans un récipient pouvant contenir deux ou trois litres d'eau, que vous remplirez quotidiennement. Installez-le loin des sources de chaleur, telles qu'un foyer, une plinthe électrique ou une bougie allumée. N'oubliez pas d'éteindre les lumières lorsque vous quittez le domicile ou que vous allez dormir.

Saviez-vous que la cuisine est le lieu où débutent le plus d'incendies sur notre territoire? Il est donc très important de surveiller constamment les aliments qui cuisent et de ne pas ranger d'objets dans le four

ou sur la surface de cuisson. De plus, faites preuve de prudence lorsque vous procédez au remplissage en combustible du réchaud à fondue (ne le remplissez jamais lorsqu'il est chaud).

Les bons conseils s'appliquent également derrière le volant. Nous vous rappelons l'importance de conduire prudemment. Si vous consommez de l'alcool ou de la drogue, laissez votre auto et optez pour une solution de rechange. Plusieurs options s'offrent à vous: transport en commun, taxi, conducteur.rice désigné.e, ami.e, ou Opération Nez rouge.



Service de police

L'ÉQUIPE D'INTERVENTION PSYCHOSOCIALE EN ACTION SUR LE TERRAIN

Formée de six intervenants.es psychosociaux.ales, dont deux provenant du CISSS de Lanaudière, l'équipe d'intervention CIDD (Concertation, Intervention, Désescalade et Déjudiciarisation) du Service de police de la Ville de Repentigny (SPVR) est pleinement opérationnelle sur le terrain. Cette unité civile a pour mandat de répondre aux appels de détresse psychologique et d'intervenir directement sur le terrain.

Au cours des derniers mois, les membres de la nouvelle équipe ont reçu plusieurs formations spécifiques conçues pour bien atteindre les objectifs du projet et, du même coup, combler les besoins en constante évolution de la population.

Les commentaires, émanant principalement de la clientèle desservie, mais également des effectifs policiers et des organismes du milieu, sont déjà très positifs. Grâce à la collaboration entre les policiers.ères et les intervenants.es de l'équipe CIDD, lorsque la présence des patrouilleurs.euses n'est plus requise, les effectifs policiers peuvent poursuivre leur travail en répondant à d'autres types d'appels, sachant que ces situations sont prises en charge par l'unité psychosociale.

Rappelons que la création de l'équipe CIDD avait été annoncée en juillet 2022 grâce à une contribution financière majeure du ministère de la Santé et des Services sociaux dans le cadre du Plan d'action interministériel en santé mentale.

APPRENTIS POMPIERS

Vous avez été nombreux à participer au Quiz des pompiers avec vos enfants!

Félicitations à Malek et Damian, qui ont eu la chance de vivre une demi-journée mémorable avec l'équipe du Service de la prévention et lutte contre les incendies. Ils ont pu visiter les casernes et les camions, et découvrir les équipements utilisés, de même que les nombreuses facettes du métier de pompier.

Félicitations aussi à Léa qui a remporté un sac à dos rempli d'objets amusants liés à la prévention des incendies.



Dès janvier 2024

PROCUREZ-VOUS UNE LICENCE CANINE

À compter du 3 janvier prochain, il vous sera possible de vous procurer une licence pour chien aux endroits suivants :

- ◆ en ligne au spcalanaudiere.org ;
- ◆ chez les détaillants autorisés, soit :
 - Boutiques Pattes et Griffes (220, rue Notre-Dame et 211, boulevard Brien) ;
 - Boutiques d'animaux Chico (125, rue De La Fayette et 515, boulevard Lacombe) ;
 - Animalerie La p'tite bête (579, boulevard Lacombe) ;
 - Animo etc (84, boulevard industriel, suite 100) ;
- ◆ à la SPCA Lanaudière (7695, route 335, Saint-Calixte-de-Kilkenny) ;
- ◆ lors du passage d'un représentant de la SPCA Lanaudière à votre domicile ;
- ◆ à l'hôtel de ville de Repentigny (435, boulevard Iberville).

Le coût de la licence est de 30 \$ et celle-ci sera valide jusqu'au 31 décembre 2024. Nous vous rappelons qu'elle est obligatoire et qu'il est de la responsabilité du propriétaire de se la procurer. Votre animal doit porter sa médaille en tout temps.



La licence est gratuite pour :

- ◆ une personne ayant un handicap, sur présentation d'un certificat médical attestant l'handicap ou d'une attestation de la Fondation Mira ;
- ◆ une personne, une société ou un organisme dont le but reconnu est l'élevage et le dressage de chiens-guides destinés aux personnes handicapées visuellement ;
- ◆ les personnes âgées de 65 ans ou plus au 31 décembre 2023, sur présentation d'une preuve d'âge ;
- ◆ une personne qui bénéficie de la zoothérapie, sur présentation d'une attestation médicale ou d'une recommandation émise par un organisme apte à le faire ;
- ◆ un nouveau résident sur présentation de preuves (reçu et licence) de possession d'une licence émise par une autre municipalité pour l'année en cours.

Des questions ? Communiquez avec le Service de la taxation au 450 470-8293 ou à taxation@repentigny.ca.

Rôle de la SPCA Lanaudière

La SPCA Lanaudière est responsable de la vente de licences et du contrôle animalier sur le territoire, soit de l'application des règlements en lien avec les animaux, les animaux errants et le contrôle de la faune.

Pour en savoir plus sur la SPCA Lanaudière, visitez le spcalanaudiere.org.

Enclos canin

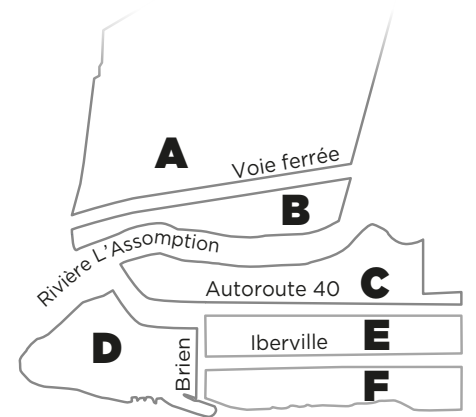
DU NOUVEAU AU PARC SAINT-LAURENT

Nos équipes ont récemment complété l'aménagement d'un nouvel enclos canin au parc Saint-Laurent, à l'ouest du territoire. Soucieuse de proposer une offre de service répondant aux besoins des propriétaires de chiens, la Ville met à leur disposition un enclos comportant deux sections distinctes – l'une pour les grands chiens et l'autre pour les petits de 20 kg (45 lb) et moins –, de même que les avantages d'un parc riverain aux abords du magnifique fleuve Saint-Laurent. L'aménagement paysager autour de l'enclos se poursuivra dès 2024.

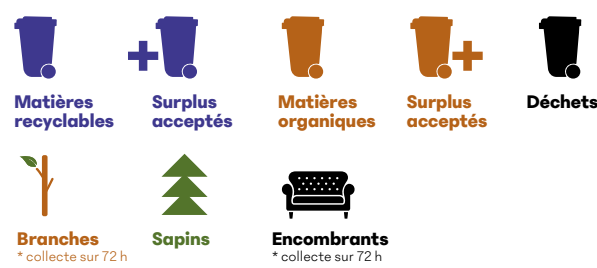
Bonification de l'enclos du parc Catherine-Bousquet

Dans le même objectif, l'espace canin du parc Catherine-Bousquet, situé plus à l'est du territoire, a été amélioré par l'ajout de nouvelles infrastructures qui sauront plaire à tous les usagers.ères à deux comme à quatre pattes !

Pour tous les détails, consultez le repentigny.ca/enclos-canins.



CALENDRIER des collectes



Janvier 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
1	2	3	4	5
	B A	EF CD	C	AE
8	9	10	11	12
	+ A B	+ CD EF	D	BF
15	16	17	18	19
	+ B A	+ EF CD	C	AE
22	23	24	25	26
	A B	CD EF	D	BF
29	30	31		
	B A	EF CD		

Février 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
			1	2
			C	AE
5	6	7	8	9
	A B	CD EF	D	BF
12	13	14	15	16
	B A	EF CD	C	AE
19	20	21	22	23
	A B	CD EF	D	BF
26	27	28	29	
	B A	EF CD	C	

Mars 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
				1
				AE
4	5	6	7	8
	A B	CD EF	D	BF
11	12	13	14	15
	B A	EF CD	C	AE
18	19	20	21	22
	A B	CD EF	D	BF
25	26	27	28	29
	B A	EF CD	C	AE

Avril 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
1	2	3	4	5
	A B	CD EF	D	BF
8	9	10	11	12
	B A	EF CD	C	AE
15	16	17	18	19
	A B	CD EF	D	BF
22	23	24	25	26
	B A	EF CD	C	AE
29	30			
	A B			

Mai 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
		1	2	3
		CD EF	D	BF
6	7	8	9	10
	B AB	EF CD	C	AE
13	14	15	16	17
	A AB	CD EF	D	BF
20	21	22	23	24
	B AB	EF CD	C	AE
27	28	29	30	31
	A AB	CD EF	D	BF

Juin 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
3	4	5	6	7
	B AB	EF CD	C	AE
10	11	12	13	14
	A AB	CD EF	D	BF
17	18	19	20	21
	B AB	EF CD	C	AE
24	25	26	27	28
	A AB	CD EF	D	BF



Inscrivez-vous à Hop pour être avisé par texto ou courriel des collectes spéciales. hop.repentigny.ca



En fonction des dates indiquées dans ce calendrier, les encombrants et les branches doivent être déposés en bordure de rue au plus tard le lundi, avant 6 h 30, pour tous les secteurs. La collecte s'effectuera au cours des 72 heures (3 jours) suivantes.

repentigny.ca/collectes • info-environnement@repentigny.ca • Ligne info-environnement : 450 470-3830

DATES À RETENIR

Collecte de sapins naturels

Tous les secteurs : 10 janvier

Pour être ramassés, les sapins doivent être dépouillés de l'ensemble de leurs décorations et être placés en bordure de rue de manière à ne pas bloquer l'accès d'une entrée charretière ou l'accès à un immeuble. Ils doivent également être dégagés de la glace et de la neige.

Rappelons que la collecte de matières organiques est offerte aux deux semaines, et ce, depuis le 15 novembre et jusqu'à la mi-avril.

Collecte des matières recyclables avec surplus acceptés

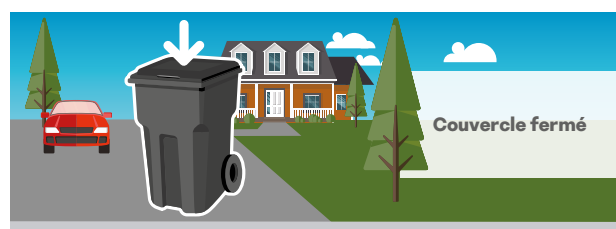
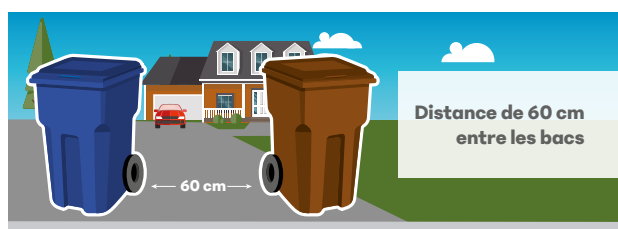
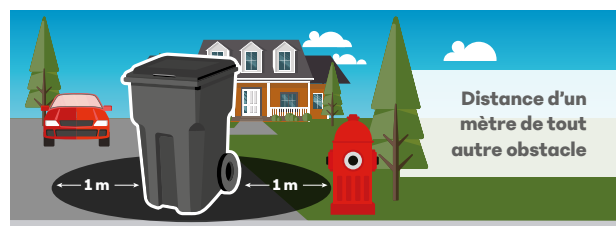
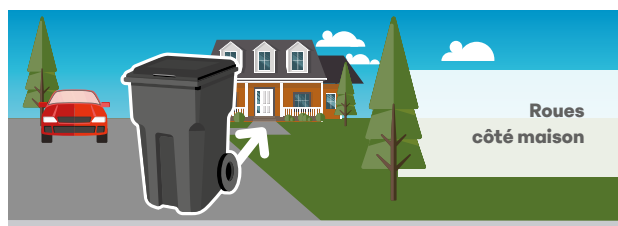
Secteur A : 9 janvier
Secteur B : 16 janvier
Secteurs C/D : 10 janvier
Secteurs E/F : 17 janvier

Les surplus doivent être disposés dans des sacs de plastique transparent et les boîtes doivent être dépliées et attachées en ballots. Assurez-vous que le couvercle de votre bac bleu soit bien fermé et que rien ne soit déposé dessus.

BAC BIEN POSITIONNÉ, DÉCHETS BIEN RAMASSÉS!

Afin de ne pas nuire aux opérations d'entretien hivernal, les bacs roulants doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée privée (tout comme les surplus lors des collectes avec surplus acceptés), avec les roues orientées vers votre résidence. Ils doivent être déblayés et, pour éviter qu'ils ne soient pris dans la neige ou la glace, il est recommandé de les sortir le matin même de la collecte, au plus tard à 6 h 30.

Comment placer vos bacs



Juillet 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
1	2	3	4	5
	B AB	EF CD EF	C	AE
8	9	10	11	12
	A AB	CD CD EF	D	BF
15	16	17	18	19
	B AB	EF CD EF	C	AE
22	23	24	25	26
	A AB	CD CD EF	D	BF
29	30	31		
	+ B AB	+ EF CD EF		

Août 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
			1	2
			C	AE
5	6	7	8	9
	+ A AB	+ CD CD EF	D	BF
12	13	14	15	16
	B AB	EF CD EF	C	AE
19	20	21	22	23
	A AB	CD CD EF	D	BF
26	27	28	29	30
	B AB	EF CD EF	C	AE

Septembre 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
2	3	4	5	6
	+ A AB	+ CD CD EF	D	BF
9	10	11	12	13
	+ B AB	+ EF CD EF	C	AE
16	17	18	19	20
	A AB	CD CD EF	D	BF
23	24	25	26	27
	B AB	EF CD EF	C	AE
30				

Octobre 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
	1	2	3	4
	A AB+	CD CD EF+	D	BF
7	8	9	10	11
	B AB+	EF CD EF+	C	AE
14	15	16	17	18
	A AB+	CD CD EF+	D	BF
21	22	23	24	25
	B AB+	EF CD EF+	C	AE
28	29	30	31	
	A AB+	CD CD EF+	D	

Novembre 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
				1
				BF
4	5	6	7	8
	B AB+	EF CD EF+	C	AE
11	12	13	14	15
	A B+	CD EF+	D	BF
18	19	20	21	22
	B A+	EF CD+	C	AE
25	26	27	28	29
	A B	CD EF	D	BF

Décembre 2024

Lundi	Mardi	Merc.	Jeudi	Vend.
2	3	4	5	6
	B A	EF CD	C	AE
9	10	11	12	13
	+ A B	+ CD EF	D	BF
16	17	18	19	20
	+ B A	+ EF CD	C	AE
23	24	25	26	27
	A B		D	BF
30	31			
	B A			

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boul. Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 16 janvier 2024, à 19 h.

Ordre du jour : repentigny.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller.ère municipal.e

	District 1 Raymond MASSE 514 231-8197 masser@repentigny.ca
	District 2 Jacques PRESCOTT 514 914-0021 prescottj@repentigny.ca
	District 3 Karine BENOIT 438 506-7772 benoitk@repentigny.ca
	District 4 Luc RHÉAUME 514 913-5811 rheamel@repentigny.ca
	District 5 Appels seulement Bernard LANDREVILLE 438 525-6807 landrevilleb@repentigny.ca
	District 6 Martine ROUX 514 895-3074 rouxm@repentigny.ca
	District 7 Joubert SIMON 438 622-2535 simonj@repentigny.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@repentigny.ca
	District 9 Martine GENDRON 514 247-4644 gendronm@repentigny.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@repentigny.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@repentigny.ca
	District 12 Appels seulement Normand URBAIN 450 654-5661 urbainn@repentigny.ca

Suivez vos élus.es sur les médias sociaux!

Pour connaître l'élu.e de votre district, consultez la carte interactive au repentigny.ca.

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
repentigny.ca
communication@repentigny.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne 450 657-4877
Centre récréatif 450 657-8988
Commentaires et requêtes 450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay 450 585-1661
Cour municipale 450 470-3500
Transport - horaires 1 877 492-6111
Travaux publics 450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections 450 470-3840

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.

Réalisation et graphisme : **Service des communications de la Ville de Repentigny**
Imprimerie **BBM-Lanctôt inc.**
Postes Canada
35 500 exemplaires

